

Compte rendu de la réunion du 25 octobre 2019

Membres présents

José VIÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Olivier MARIVAN, Eric MASSÉ, Jean-Paul ANDRÉ, Christophe BONY, Christine DELATOUR, Daniel FERTIN, Eric LAGRANGE, Michel SZELAG

Céline PARIGOT (représentante du Comité Directeur)

Membres absents excusés

Jacky HERVOUET, Claude CANCE, David LAHAYE

Membre absent

Cédric LEVEAUX

Invité

Charly GONZALEZ, délégué départemental UFOLEP et USEP

Avant de débiter la réunion, José VIÉ donne la parole à Charly GONZALEZ, délégué départemental. Charly aborde les sujets suivants :

- l'UFOLEP nationale propose aux clubs inscrits dans un championnat de tester l'utilisation de l'application « sport easy » (voir article sur la page dernières nouvelles du site). Cette application permet une gestion efficace des équipes (envoi des scores, des convocations aux joueurs...).

Eric LAGRANGE, du club de Villeroy, utilise la formule Premium et en est très satisfait. Il se tient à la disposition des clubs pour répondre aux questions qui se rapportent à l'utilisation de cet outil.

Une prise en charge financière pourrait être proposée.

- lors de la réunion du comité directeur du 16 octobre dernier, un point a été fait sur les affiliations par activités. La baisse importante du nombre de licenciés football a interpellé les membres du comité directeur qui souhaitent que, dans un premier temps, la CTD football en analyse les motifs.

Charly suggère qu'un groupe soit constitué pour réfléchir sur les causes de cette érosion, mais les membres de la commission présents à la réunion n'ont pas de temps à consacrer à cette étude. Eric MASSÉ accepte cependant d'établir un tableau récapitulatif de toutes les équipes qui ont quitté l'UFOLEP depuis une dizaine d'années.

La suite du travail pourrait être réalisée par un jeune en service civique.

Point sur le championnat

1ère journée de championnat du 29/09/19

Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Fontaine-la-Gaillarde
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Mailly-la-Ville</u> score match Mailly-la-Ville / Stade Auxerrois : 0-3 et 0 pt pour Mailly-la-Ville
Retrait d'engagement après établissement du calendrier et avant le début du championnat (encaissement provision sur frais de 80 €)	Charmoy et Villeneuve-sur-Yonne 2
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	Monéteau

2ème journée de championnat du 06/10/19

Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	ACSRA
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	FMC Sens, Pont-sur-Yonne, FC Gâtinais (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Chemilly-sur-Yonne (manque nom du dirigeant) La Celle Saint-Cyr 2 (manque 6 numéros de maillot) Pont-sur-Yonne (manque nom du dirigeant) Villeblevin (manque nom du dirigeant)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Pierre-Marie PELLISSIER (La Celle Saint-Cyr 1) Thomas DA SILVA (Mailly-la-Ville)
Forfait déclaré (amende de 10 €)	<u>Guerchy</u> score match Les Bréandes / Guerchy : 3-0 et 0 pt pour Guerchy qui devra se déplacer au match retour du 16 février 2020
<u>Cas particulier :</u> ↪ le joueur d'Avicenne Jamal BEN HADDOU n'était pas licencié le jour du match : score du match Avicenne/Mailly-la-Ville : 0-3 et 0 pt pour Avicenne	

3ème journée de championnat du 13/10/19

Carton jaune (amende de 3 €)	Bastien CHEVALLIER (La Celle Saint-Cyr 1)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Chemilly-sur-Yonne (manque nom du dirigeant) Senan FC (manque nom de l'arbitre assistant)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Maxence ROY (La Celle Saint-Cyr 1)
Demande d'arbitre officiel (coût : 19 €)	La Celle Saint-Cyr 1 et Mailly-la-Ville

4ème journée de championnat du 20/10/19

Carton jaune (amende de 3 €)	Guillaume DETRE (Saint-Martin Paron 1) Frédéric BES (Gron Véron)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	ACSRA et Augy
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Augy (feuille bleu) Mailly-la-Ville, Gron-Véron, Stade Auxerrois, Escamps, Senan FC (feuille blanc)

➤ Match de championnat du 20/10/19 ACSRA / Guerchy : le club de Guerchy a posé une réserve sur la feuille de match, estimant que le terrain était impraticable à la mi-temps en raison des fortes pluies. Cette réserve n'est pas recevable car elle n'a pas été appuyée par l'envoi d'un chèque et, de plus, l'arbitre est seul juge de l'état du terrain.

Reports de matches

1^{er} novembre 2019

Escamps / Vieille Garde Auxerre

8 décembre 2019

Augy / Saint-Martin Paron 1

Laroche 1 / Avicenne

Stade Auxerrois / Saint-Julien-du-Sault

Saint-Martin Paron 2 / Les Bréandes

Piedalloues 1 / FMC Sens

Rosoy 1 / Laroche 2

Beine / ASOFA

Villeneuve-sur-Yonne / Chéroy

Pont-sur-Yonne / La Celle-Saint-Cyr 1

Fontaine-la-Gaillarde / Val-de-Mercy

Saint-Valérien / Escamps

12 janvier 2020

Saint-Julien-du-Sault / Saint-Martin Paron 1

Mailly-la-Ville / Laroche 1

Saint-Martin Paron 2 / Piedalloues 1

Chevannes / Les Bréandes

Laroche 2 / Villefargeau-Appoigny

ASOFA / Monéteau

Bussy-en-Othe / Rosoy 1

Fontaine-la-Gaillarde / Saint-Valérien

Escamps / La Celle-Saint-Cyr 2

22 mars 2020

Joigny / Laroche 1

Avicenne / Saint-Julien-du-Sault

Saint-Martin Paron 2 / ACSRA

Laroche 2 / Noé 1

La Celle-Saint-Cyr 2 / Fontaine-la-Gaillarde

12 avril 2020

Saint-Julien-du-Sault / Joigny

ASOFA / Villefargeau-Appoigny

1^{er} mai 2020

Chemilly-sur-Yonne / FC Gâtinais

Formation des arbitres

9 candidats se sont présentés à la session du samedi 12 octobre 2019 et ont été reçus à l'examen théorique :

- Antonio FONTES (Villeneuve-sur-Yonne)
- Christopher FROGET (Egriselles)
- Bruno JATTEAU (Cléry)
- Benjamin LAURENT (Cléry)
- Michel LECOQ (Fontaine-la-Gaillarde)
- Nicolas LESCUREUX (Olympique Martinot)
- Thomas MENARD (Migennes)
- Abdennacer SABBOUH (Avicenne)
- Jordan VOLKAERT (Villefargeau-Appoigny)

Tirage de la coupe de l'Yonne

Sur les 49 équipes encore inscrites au championnat, 6 ne peuvent participer par manque d'arbitre officiel ou candidat (Escamps, Pont-sur-Yonne, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Valérien, Val-de-Mercy et Villeblevin), 4 ne souhaitent pas participer (Joigny, Migennes, FC Gâtinais et FMC Sens). Il reste par conséquent 39 équipes en compétition.

Les matches se dérouleront le dimanche 3 novembre 2019 à 9h30 sur le terrain du premier nommé.

Rappels : Les matches de Coupe ne peuvent être reportés. Tout forfait, déclaré ou non, en Coupe, entraînera une suppression de 2 points au Championnat.

La Celle-St-Cyr 1 / Fontaine-la-Gaillarde	Stade Auxerrois / Saint-Martin Paron 1
Chevannes / Neuvy-Sautour	Guerchy / Vieille Garde Auxerre
Champs-sur-Yonne / ACSRA	Olympique Martinot / Beine
Augy / Piedalloues 1	Laroche 1 / Cléry
Chemilly-sur-Yonne / La Celle-St-Cyr 2	Egriselles / Bussy-en-Othe
Avicenne / Noé 1	Les Bréandes / Noé 2
ASOFA / Villeneuve-sur-Yonne	Diges-Pourrain / Piedalloues 2
Rosoy 1 / Laroche 2	Villeroy / Gron-Véron
Saint-Martin Paron 2 / Chéroy	Monéteau / Senan FC
Mailly-la-Ville / Rosoy 2	

La 39ème équipe tirée au sort est qualifiée automatiquement en Coupe Challenge : Villefargeau-Appoigny

Point Coupe Nationale

Résultat du 1^{er} tour de la Coupe Gauthier

Saint-Martin Paron / FC Leforest A (62) : 1 – 1 (T.A.B. : 9 - 8)

UFC Henin Beaumont (62) / Fontaine-la-Gaillarde : 12 - 1

Laroche / Cheminots Tourcoing B (59) : 1 - 5

Cheminots Tourcoing A (59) / ASOFA (10) : 12 – 0

Matches du 17 novembre (les rencontres débiteront à 14h30)

2ème tour de la Coupe Gauthier : Olympique Fenain (59) / Saint-Martin Paron

1^{er} tour de la Coupe Delarbre { FC Leforest A (62) / Laroche
Fontaine-la-Gaillarde / FC Leforest B (62)
ASOFA / Gazelec (59)

Questions diverses

➤ Résultat du tirage au sort des places offertes par l'AJA, effectué le 16 septembre

OL Martinot	25 octobre 2019	AJA / Grenoble
Noé	29 novembre 2019	AJA / Orléans
FC Gâtinais	3 décembre 2019	AJA / Valenciennes
Villefargeau-Appoigny	20 décembre 2019	AJA / Nancy
Les Bréandes	24 janvier 2020	AJA / Sochaux
Neuvy-Sautour	4 février 2020	AJA / Clermont
Pont-sur-Yonne	14 février 2020	AJA / Chambly
Migennes	28 février 2020	AJA / Niort
FMC Sens	3 avril 2020	AJA / Châteauroux

➤ L'UFOLEP organisera sa 2ème soirée du bénévolat le 13 décembre 2019. La réunion de la CDT programmée le même jour est donc avancée au 6 décembre.

➤ A noter la nouvelle adresse pour les reports et forfaits : report.forfait@gmail.com

Date de la prochaine réunion vendredi 15 novembre 2019

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU